



Le Lyotain Mag'

ÉDITION ÉTÉ 2023

Aînés
Inscription colis de Noël
C'est maintenant

P. 5

Ateliers lyotains
Choisissez très vite
Inscriptions

P. 5

**Tout savoir
sur le budget 2023**

P. 6

Infos utiles

MAIRIE DE SAINT-LYÉ

4, avenue de la Gare
10180 SAINT-LYÉ
Tél. : 03 25 76 60 07
mairie@saint-lye.fr

Numéros utiles

Police municipale - 03 25 76 24 62
Mairie annexe Grange l'Évêque -
03 25 76 65 25
Accueil de loisirs - 03 25 80 89 68
Club Ados - 03 25 76 89 17
Médiathèque - 03 25 81 32 47
Assistante sociale - 03 25 46 70 04
Maison France Services - 09 62 63 75 48
franceservices.saintlye@troyes-cm.fr

Dépannage électricité - 09 726 750 10
Dépannage Gaz - 03 25 74 88 30

Services d'urgences

Gendarmerie 17
Brigade de Barberey 03 25 42 32 90
Pompiers 18
Pompier M. Fischer 06 59 02 39 54
Samu 15

Le Lyotain Mag' - Août 2023

Journal d'informations locales édité par
la ville de Saint-Lyé (10180 - France)

Directeur de publication :

Nicolas Mennetrier

Rédactrice en chef :

Laurence Fournier

Assistante de rédaction :

Vanessa Marsat

Comité de rédaction :

Elora Allart, Patricia Douillet,

Christophe Houziaux,

Stéphanie Kustermann, Philippe Méan,

Didier Renard, Véronique Stoltz

Crédit photos :

Mairie de Saint-Lyé - SDEDA, Maurice Kurek,
Adobe Stock, Freepik

Conception graphique et impression :

Delphine Maubrey

Dépôt légal en cours

www.saint-lye.fr

Sommaire

Édito	p. 3
Brèves	p. 4
CCAS	p. 5
Colis de Noël pour les aînés Rentrée des ateliers lyotains le 18 septembre	
Actualité	p. 6
Budget 2023	
Patrimoine	p. 9
Entretien, nettoyer, embellir encore et toujours	
Tous citoyens	p. 13
Les règles du bien vivre à Saint-Lyé	
Prévention	p. 15
Partir l'esprit tranquille Participation citoyenne : une démarche efficace	
Enfance Jeunesse	p. 17
L'enfant au cœur de notre projet éducatif de territoire	
Médiathèque	p. 19
ACM et Club Ados	p. 21
Écoles	p. 22
1 ^{er} prix pour la classe de CM1	
Vie associative	p. 23
Gros plan sur le club de tennis lyotain	
Retour sur	p. 24
Les festivités des 13 et 14 juillet	
Fin de travaux	p. 26
État civil	p. 27



Edito

“ Gérer avec rigueur tout en renforçant les services aux habitants, un challenge quotidien.

Si le retour des beaux jours au printemps nous a apporté un peu de joie et de gaieté après un hiver plutôt morose, la météo de cet été nous montre combien rien n'est immuable. Chaque jour, nous apprenons à nous adapter.

La crise énergétique et l'inflation galopante nous ont tous impactés, particuliers et collectivités.

Dans ce contexte, nous devons plus que jamais continuer à avoir une gestion rigoureuse et prudente des finances de la commune, sans pour autant cesser nos investissements, et surtout sans faire peser ces difficultés sur les habitants. Le conseil municipal a donc à nouveau fait le choix de ne pas relever le taux d'impôt foncier pour 2023. La part communale de cet impôt ne subit donc aucune augmentation.

En parallèle, nous poursuivons néanmoins notre dynamique d'investissement pour maintenir la qualité et le niveau des services à la population de Saint Lyé.

Dans le cadre du plan de rénovation et d'entretien des voiries sur le moyen/long terme, le chantier de la rue de Riancey a été finalisé et de nouveaux travaux vont être engagés, notamment rue du Gros Tertre.

Nous devons également continuer les investissements dans les bâtiments communaux, en visant une plus grande sobriété énergétique. En 2023, un programme de changement des fenêtres et portes des écoles va être lancé pour améliorer l'isolation et apporter plus de confort à nos écoliers. Ce programme sera réalisé sur plusieurs années.

Dans le cadre de la sécurité, nous allons renforcer le système de vidéoprotection et acquérir un nouveau véhicule pour nos pompiers. Ces derniers assurent un service essentiel auprès de la population et lui viennent quotidiennement en aide.

L'accueil de loisirs se voit doté d'un portail internet pour en faciliter l'accès à toutes les familles.

Depuis le début du mandat, la gestion rigoureuse des finances communales a permis de faire face à toutes les crises : celle du COVID et des coûts qu'elle a engendré, celle de l'énergie avec une augmentation exponentielle des tarifs, et enfin, celle de la flambée des prix, le tout, sans relever le taux d'impôt foncier, contrairement à bon nombre de communes.

Au vu de la conjoncture et des incertitudes actuelles, la commune, du fait de sa santé financière, est prête à continuer à accompagner au mieux l'ensemble des Lyotains et à relever les défis de demain.

En attendant de vous retrouver lors des prochaines festivités, entres autres le concert du 16 septembre et le marché de Noël, je vous souhaite à tous une belle fin d'été et une bonne fin d'année.

Nicolas Mennetrier



CONCERT SAMEDI 16 SEPTEMBRE SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE

Le groupe aubois **LéZirondelles** vous donne RV à 18h30 pour un moment musical inoubliable. La commission communication, culture et festivités vous offre ce temps de pause (voir en dernière page de couverture).

Les avantages du rond-point de La Malmaison



Opérationnel depuis ces derniers mois après 8 mois de travaux, le rond-point installé sur la RD 619 à hauteur du lieudit La Malmaison fluidifie et sécurise la circulation des 20 000 véhicules quotidiens. Cet investissement du Conseil départemental est bénéfique pour Saint-Lyé car il améliore l'accès à plusieurs sites économiques, dont le Pôle européen du chanvre et la base de loisirs de La Perrière (karting, stand de tir), permettant ainsi de réduire sérieusement les traversées de notre commune.

« La RD 619 est la route la plus empruntée du département », a souligné Philippe Pichery, président du conseil départemental, lors d'une visite de chantier avec Nicolas Mennetrier en mai dernier.



VENDREDI 15 SEPT. 2023
20H

LE CLUB DES LECTEURS À HAUTE VOIX DE SAINT-LYÉ VOUS PRÉSENTE SA DERNIÈRE CRÉATION

« AU COEUR DES MÉTIERS »

TRADITIONS, TRANSMISSION, VOCATION, OBLIGATION, PASSION, HASARD

SALLE POLYVALENTE - 13 GRANDE RUE
À DIERREY ST PIERRE
ENTRÉE GRATUITE



Le club des lecteurs à haute voix de Saint-Lyé se produit à Dierrey St Pierre le 15 septembre. N'hésitez pas à aller voir ou revoir ce spectacle de qualité créé par des passionnés.

Les loups-garous ont rodé autour de la Médiathèque



Vendredi 21 juillet, Elora et Lucile ont captivé un public amateur de ce jeu de société lors d'une soirée spéciale « Loups-Garous de Thiercelieux ». Après le succès des deux premières éditions, nul doute que les loups-garous ou d'autres êtres reviendront à la médiathèque. Surveillez le programme.



Rejoignez la Médiathèque et le Club Ados de Saint-Lyé sur Facebook et likez sans modération



Colis de Noël pour les aînés (70 ans et +), *inscrivez-vous maintenant*

Vous avez 70 ans ou plus, vous résidez dans la commune depuis le 1er janvier 2023 à minima et vous êtes inscrit(e) sur les listes électorales de Saint-Lyé, le centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune a le plaisir de vous offrir un colis de fin d'année.

Changement de procédure cette année : vous ne recevrez pas de courrier personnalisé et vous devez remplir le coupon-réponse joint au courrier inséré dans ce Lyotain (**à retourner à la mairie pour le 20 septembre dernier délai**).

Si vous êtes nouvel habitant, merci de bien vouloir venir à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour permettre de valider votre inscription.

Vous devrez désormais vous inscrire chaque année. En effet, la réglementation sur la protection des données ne nous permet plus d'utiliser vos coordonnées personnelles sous forme de fichier et d'envoyer cette information en nombre. Nous en sommes désolés.

Animations lyotaines



Rentrée des ateliers lyotains le 18 septembre

Consultez dans ce magazine le programme complet des ateliers proposés de septembre 2023 à juillet 2024 et faites votre choix. Les inscriptions, c'est maintenant !

Une nouvelle activité de kick boxing (boxe pieds poings) vous est proposée (mardi 18h15 à 19h15 à la salle des fêtes). Encadrée par Florent Houdet, elle s'adresse à un large public, de 15 à 70 ans voire plus. Elle contribue à votre remise en forme et vous profiterez des multiples vertus de ce sport. Prévoir une tenue de sport légère, serviette et bouteille d'eau et idéalement une paire de gants de boxe, prêt possible pour la séance d'essai.

Certains ont rencontré Florent pour une initiation boxe, sur l'événement Broc'anim du samedi 10 juin.



Les séances de sophrologie ont cessé fin juillet. Elles ne seront pas remplacées par un autre atelier de techniques douces. Cette thématique néanmoins présente sous d'autres formes dans le programme pourra être développée ces prochaines années.



Les formulaires d'inscriptions, le règlement et le programme des ateliers sont disponibles à la mairie et sur le site internet : www.saint-lye.fr.

Les ateliers ne fonctionnent pas les jours fériés ni durant les vacances scolaires.

Inscriptions et renseignements administratifs : 03 25 76 60 07

Animations et fonctionnement général : 06 31 89 63 48





Le conseil municipal de Saint-Lyé a approuvé le 29 mars le budget primitif pour l'année 2023.

Cette année le contexte de la flambée des prix et notamment la hausse exponentielle des coûts de l'énergie ont nécessité des prévisions particulièrement prudentes.

Si les finances communales se trouvent particulièrement impactées par ce contexte et celui de la baisse des dotations aux collectivités, Saint-Lyé a marqué une nouvelle fois sa volonté de ne pas faire peser ces difficultés sur les habitants.



LES IMPÔTS

Alors que les bases cadastrales ont déjà été revalorisées de 7 % en décembre 2022 par l'Etat, certaines communes et communautés d'agglomération mises en difficulté par l'inflation ont également décidé de relever leur taux d'impôt foncier pour 2023.

C'est notamment le cas pour Troyes Champagne Métropole (TCM) dont notre commune est membre.

Tenant compte de ces éléments, notre conseil municipal a décidé de maintenir la qualité et le niveau de ses services à la population **sans progression** des taux qui sont maintenus à 45,10 % pour la taxe foncière sur le bâti et à 21,92 % pour la taxe sur le non bâti.

Le produit prévisionnel (1,5 M€) relatif à ces taxes évoluera ainsi de 6,38 % soit 118 000 € hors compensations des exonérations de taxes foncières.



Les autres points forts qui caractérisent ce budget :

- 👉 La maîtrise des charges de personnel tout en préparant l'avenir : prévoir l'ouverture d'une nouvelle classe et permettre la pérennisation de deux emplois ;
- 👉 Le maintien de la dette en limitant le recours à l'emprunt au strict nécessaire ;
- 👉 La poursuite d'une dynamique forte d'investissement en termes de voirie ;
- 👉 La prise en compte des besoins d'investissement pour les bâtiments ;
- 👉 La mobilisation des subventions auprès du département, de l'Etat, de la région et de la communauté d'agglomération chaque fois que possible.



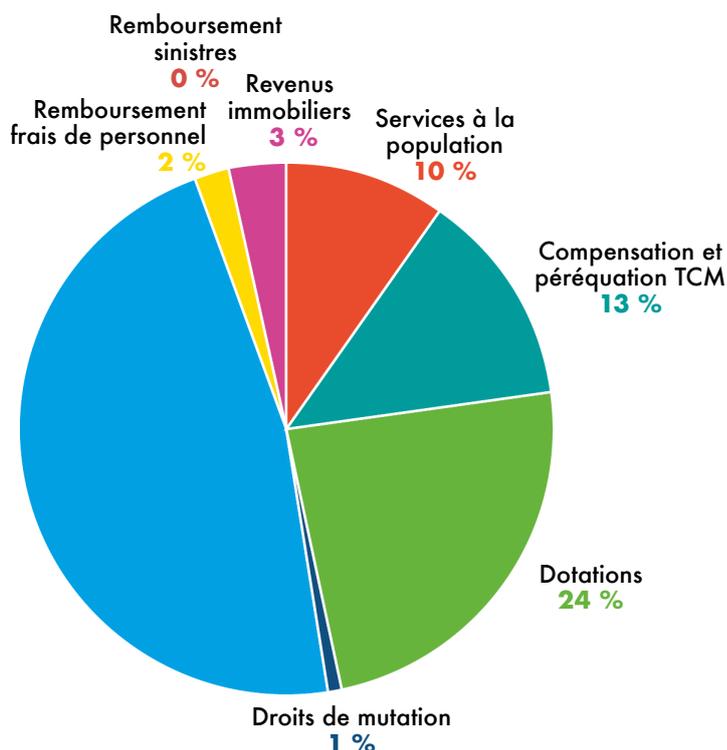
LE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement permet la gestion des affaires courantes. Elle inclut les dépenses nécessaires à l'entretien du patrimoine, le fonctionnement des services et le versement des salaires. Elle s'équilibre en 2023 à hauteur de 3 211 496 €.

LES RECETTES

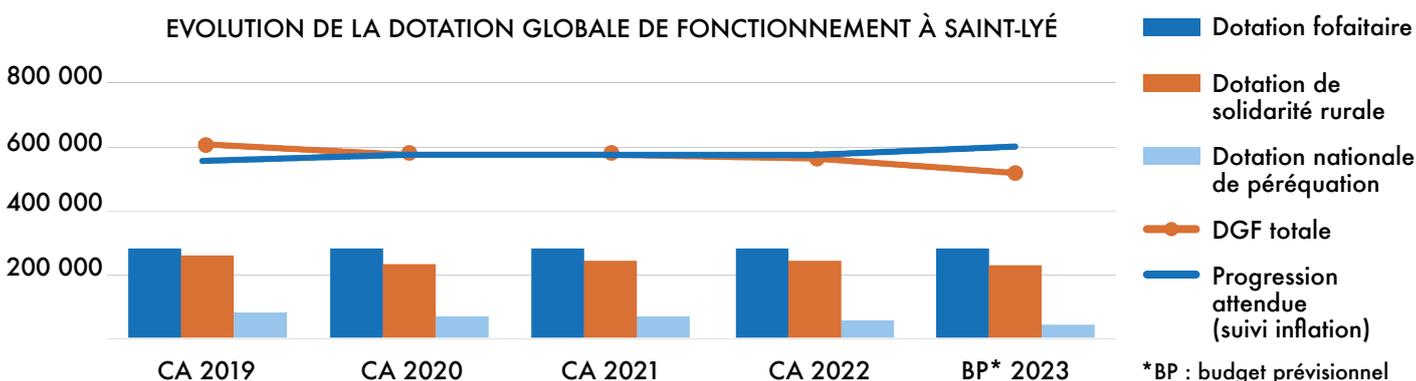
Mais d'où proviennent les finances de la commune ?

Impôts ménages
47 %



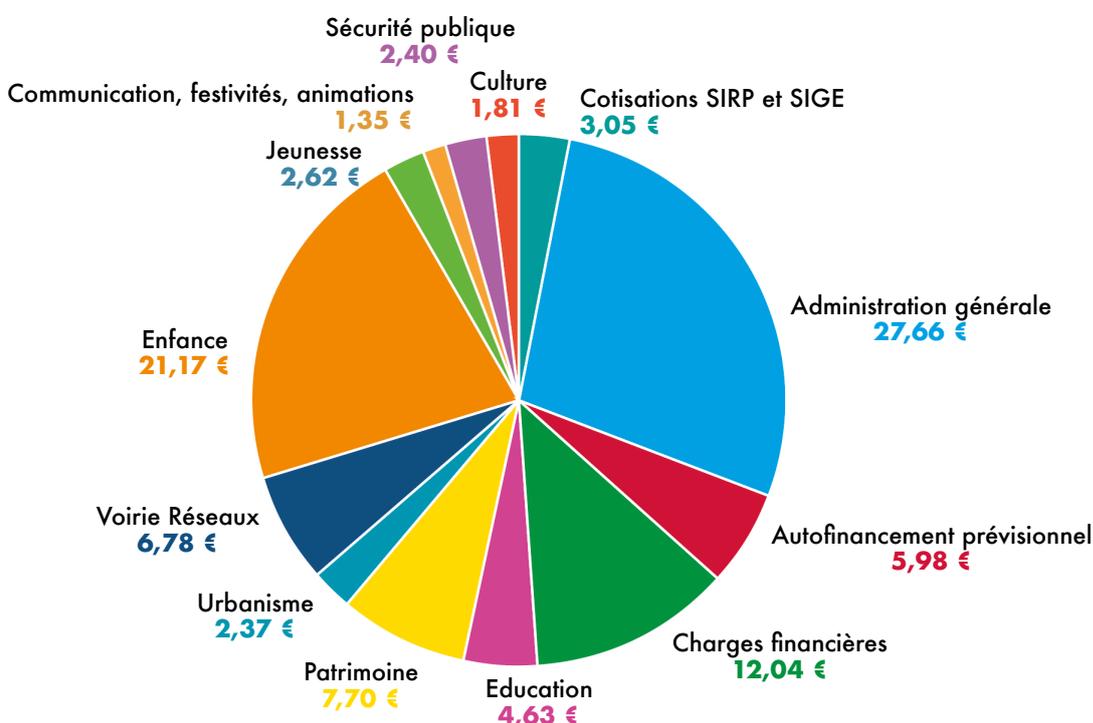
LES DOTATIONS

La baisse de recettes au titre des dotations de l'Etat aux collectivités entre 2021 et 2022 incite à la prudence. Ainsi, dans la mesure où le montant des dotations n'est pas connu avant le vote, l'estimation a été basée sur une baisse prévisionnelle de 5 %.



LES DÉPENSES

Mais concrètement, avec 100 € que fait-on ?



L'ÉTAT DE LA DETTE

L'encours de la dette au 31 décembre 2022 est le suivant :

	Encours de la dette			
	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
Construction restaurant scolaire Réhabilitation accueil de loisirs	602 007,80	547 279,80	492 551,80	437 823,80
Maison Thomas	175 502,92	165 673,28	156 953,64	148 234,00
Réhabilitation Bibliothèque*	588 127,01	567 307,42	546 487,83	526 333,73
Travaux CD 15-17	403 322,36	345 704,88	288 087,40	230 469,92
Travaux Mairie	251 147,70	223 242,40	195 337,10	167 431,80
Voirie Centre Bourg*	1 207 799,58	1 164 669,83	1 121 540,08	1 079 770,40
Encours de la dette	3 227 907,37	3 013 877,61	2 800 957,85	2 590 063,65

* Ces emprunts sont indexés sur le taux de livret A

Actualité

Depuis le début du mandat, la **capacité de désendettement**, marqueur fort de la santé financière de la commune, diminue pour s'établir à ce jour à 4,33 années.

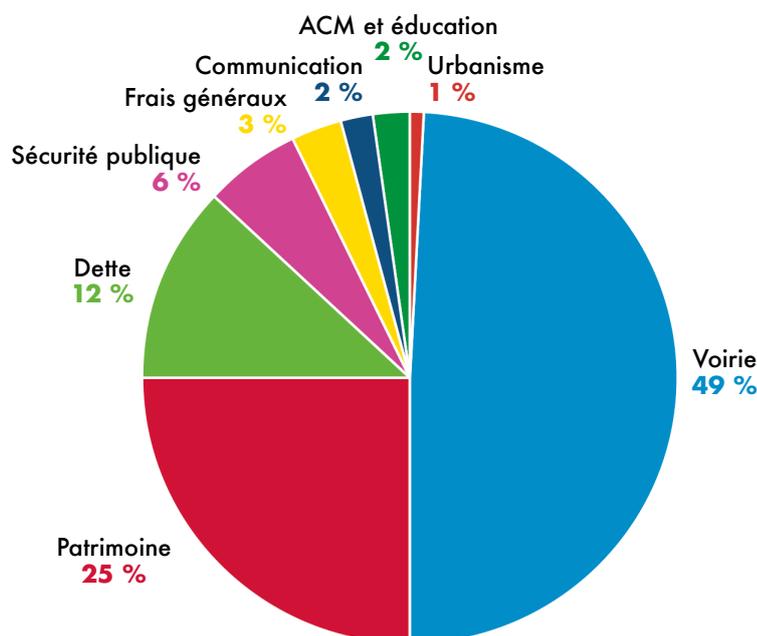
	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
Encours de la dette	3 008 532,73	2 800 957,85	2 590 063,65
Epargne brute	394 153,21	423 720,63	598 813,85
Capacité de désendettement en années	7,63	6,61	4,33

Au vu de cette situation très favorable, un emprunt d'équilibre a pu être inscrit pour un montant de 110 000 €. Cet emprunt n'a pas vocation à être réalisé mais permet de maintenir une marge de précaution au vu de la conjoncture et des incertitudes actuelles.



LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Le programme d'investissement s'équilibre cette année à 1 315 423 €. Il est ambitieux et vise à répondre aux besoins des Lyotains. Il met l'accent cette année encore sur la voirie mais n'en oublie pas le maintien du patrimoine, notamment dans sa partie sobriété énergétique.



Les principaux projets qui verront le jour en 2023 :



Voirie :

Travaux rue du Gros Tertre	300 000 €
Travaux rue de Riancey (report 2022)	242 000 €
Eclairage du terrain de tennis	23 000 €



Patrimoine :

Création vestiaires tennis (report 2022)	142 000 €
Travaux dans les écoles (dont changement fenêtres)	84 000 €
Service technique Grange L'Evêque (report 2022)	19 000 €
Autres travaux de sobriété énergétique	15 000 €



Sécurité et salubrité publique :

Vidéoprotection	38 000 €
Véhicule pompiers	30 000 €



Accueil de loisirs :

Mise en place d'un portail internet	15 000 €
-------------------------------------	----------



Equipements :

Standard mairie (fait en 2020)	20 000 €
Broyeur	12 000 €

Entretenir, nettoyer, embellir *encore et toujours*

L'entretien de notre patrimoine est une mission au long cours. Il s'agit bien sûr de préserver nos bâtiments et la nature, de les rénover ou les embellir, mais aussi de garantir la sécurité des utilisateurs et des promeneurs, nombreux à Saint-Lyé.

Pas de répit donc pour les agents du service technique qui œuvrent au quotidien. Promenade dans la commune avec ce reportage photos d'une partie des travaux importants réalisés depuis le début de l'année.

Espaces verts



Taille des lauriers derrière la Poste.



Taille de la haie près d'Intermarché.



Ramassage de feuilles. Vous reconnaissez l'allée du château très fréquentée par les promeneurs en toute saison.



Nettoyage, élagage et ramassage d'arbres morts.

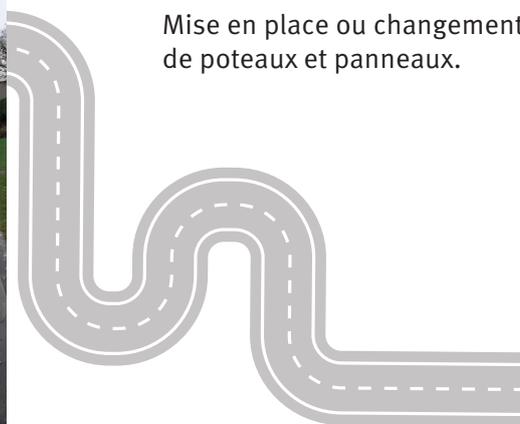
Arrachage de haies de thuyas avec remise à niveau de terre et semis de gazon.



AVANT



APRÈS



Mise en place ou changement de poteaux et panneaux.

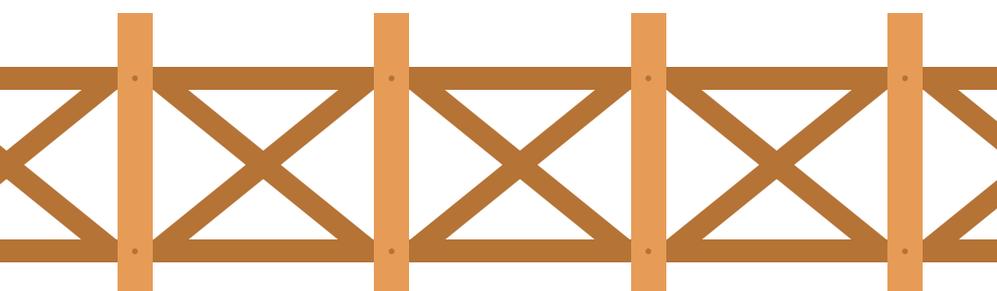


Accès et autres travaux variés



Installation d'un nouveau portillon derrière l'école.

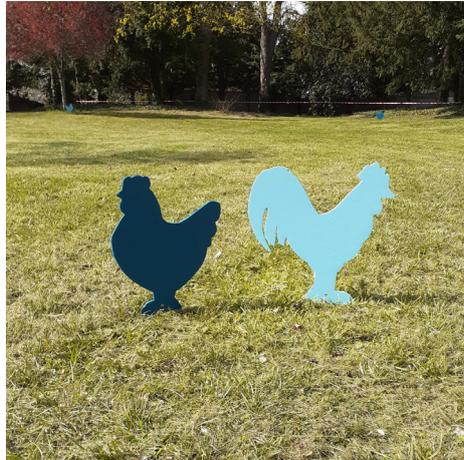
Création d'une clôture derrière le commerce de fleurs pour camoufler les containers.





Nouvel éclairage dans une salle de classe et changement des éclairages extérieur en led à l'accueil de loisirs, aux écoles maternelle et primaire.

De drôles d'animaux créés par les services techniques qui ont égayé la chasse aux œufs de Pâques.



Remises à niveau de terre zone de l'Arcade et dans la cour des écoles.



Réfection d'un hôtel à insectes.



Et toujours la rénovation de trottoirs en concassé et le rebouchage de nids de poule.



Le Club Ados s'est refait une jeunesse



Outre le nettoyage des extérieurs qui permettent aux promeneurs de redécouvrir les abords de la Seine, le Club Ados avait bien besoin d'un rafraîchissement. Un sol neuf (140 m²) remplace le sol vétuste en dalle plastique des années 70 qui se désagrègeait de plus en plus. Avec la mise en place d'une main courante pour faciliter l'accès, un bon coup de peinture et la création d'un local poubelles, le bâtiment est plus accueillant et confortable pour les différents publics : ados en période scolaire et adultes dans le cadre des ateliers lyotains.



Et les horribles et trop nombreux dépôts sauvages que l'on ne voudrait plus voir !



Les règles du bien vivre à Saint-Lyé

Un rappel utile... afin que chacun se sente citoyen et respecte son environnement et ceux qui y vivent pour le bien-être de tous. Tous ensemble contre les incivilités !



Bruit

En matière de bruit, l'article 10 de l'arrêté préfectoral N°08-2432, précise notamment :

👉 **Les travaux de bricolage** ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

👉 **Les propriétaires ou possesseurs de piscine** sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient pas source de gêne pour le voisinage.

👉 **Les propriétaires et possesseurs d'animaux**, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Brûlage des déchets verts

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- 👉 L'herbe issue de la tonte de pelouse,
 - 👉 Les feuilles mortes,
 - 👉 Les résidus d'élagage,
 - 👉 Les résidus de taille de haies et arbustes,
 - 👉 Les résidus de débroussaillage,
 - 👉 Les épluchures.
- 👉 Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie.

👉 Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.



Entretien de la végétation

Les haies, arbres et arbustes ne doivent pas dépasser sur les propriétés voisines ou sur le domaine public (article 671 du Code Civil). Vous devez tailler la végétation à l'aplomb des limites de votre propriété.



Dépôts sauvages

Il est formellement interdit de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, des ordures, déchets, matériaux ou autre objet, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Pour ne pas dégrader la qualité des paysages, risquer de polluer les sols et les eaux de rivière, d'altérer la qualité des nappes phréatiques et d'appauvrir la faune et la flore locales, **privilégiez les déchetteries.**



Chiens errants sur la voie publique

Les chiens doivent être tenus en laisse sur les voies publiques. Ainsi, lorsqu'un chien est trouvé errant sur la commune, il est conduit à la fourrière de Troyes Champagne Métropole.

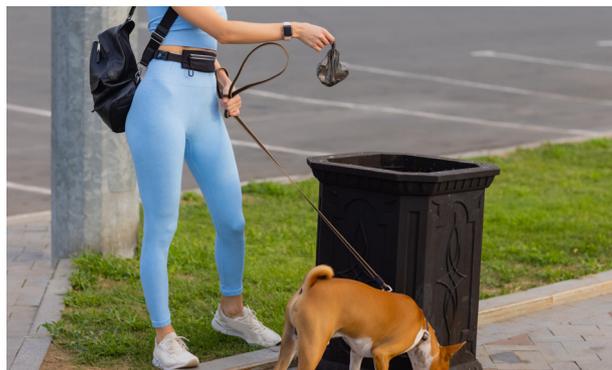
👉 Si son propriétaire est connu, l'animal lui sera rendu avec facturation des frais de garde.

👉 Si son propriétaire n'est pas connu à l'issue du délai de 8 jours de garde, l'animal sera déposé en refuge pour adoption.



Déjections canines et chevalines

Pour que votre chien ou votre cheval soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Nos amis les animaux ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée ou tout autre endroit ne devienne pas des toilettes publiques animales. Pensez aux promeneurs et notamment aux enfants.



Chats errants : interdiction de les nourrir

Afin de lutter contre la prolifération, il est important de rappeler qu'il est interdit, sous peine de contravention, de nourrir les chats errants. Ils peuvent représenter un risque de transmission de maladies infectieuses (toxoplasmose, maladie des griffes du chat). Leur prolifération à proximité de lieux où viennent des enfants (écoles, jardins publics) est également susceptible de poser des problèmes en termes d'hygiène.



**LES HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE
DE SAINT-LYÉ**
23 Route de Grange l'Evêque
ZA Le Pilaout
10180 Saint-Lyé

Lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche toute l'année :
Lundi et vendredi : 14h-18h
Mercredi : 10h-13h 14h-18h
Samedi : 9h-13h 14h-18h
Dimanche : 10h-13h

Partir l'esprit tranquille



Organisée toute l'année, l'opération tranquillité vacances (ou week-ends) vous permet de bénéficier, sur inscription gratuite auprès de la gendarmerie de Barberey Saint Sulpice ou de l'agent de surveillance de la voie publique de Saint-Lyé, d'une surveillance régulière, à horaires variables, de votre domicile ou de votre commerce en votre absence. L'efficacité de ce dispositif n'exonère pas d'observer les mesures de sécurité élémentaires, bien évidemment.

Pour vous inscrire, deux possibilités s'offrent à vous :

👉 **Utiliser le formulaire interactif sur www.saint-lye.fr**

Sur le site internet de la commune, le formulaire interactif vous permet de remplir directement la fiche d'inscription et de l'envoyer par internet. Un courriel de confirmation d'inscription vous sera alors envoyé.

👉 **Utiliser le formulaire simple :**

Toujours sur le site internet de la commune, téléchargez, imprimez et remplissez manuellement le document au format PDF.

 Police municipale SAINT-LYÉ	4, avenue de la gare 10180 SAINT-LYÉ Tél. : 03 25 76 24 62	N° OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES DATE :
	FICHE DE SURVEILLANCE D'UNE HABITATION	
Type : _____		
1. IDENTIFICATION DU REQUÉRANT		
Nom, Prénom	_____	
Adresse complète	_____	
Commune et code postal	_____	Secteur _____
Téléphone fixe	_____	Téléphone portable _____
Date de départ	_____	Date de retour _____
Personne autorisée à entrer ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui >	
Adresse complète	_____	
Commune et code postal	_____	Secteur _____
Téléphone fixe	_____	Téléphone portable _____
2. PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'INCIDENT		
Nom, Prénom	_____	
Adresse complète	_____	
Commune et code postal	_____	Secteur _____
Téléphone fixe	_____	Téléphone portable _____
3. LIEU DE CONTACT PENDANT VOTRE ABSENCE		
Nom, Prénom (ou société)	_____	
Adresse complète	_____	
Commune et code postal	_____	Secteur _____
Téléphone fixe	_____	Télécopie _____
4. OBSERVATIONS PARTICULIÈRES		
<div style="border: 1px solid gray; height: 40px; width: 100%;"></div>		



Documents à télécharger :

Formulaire vacances tranquilles (PDF)

Déposez-le à l'hôtel de ville ou bien scannez-le et envoyez-le par e-mail à l'adresse : policemunicipale@saint-lye.fr

Si vous ne disposez pas de connexion internet, renseignez-vous à l'accueil de la mairie.
4, avenue de la Gare 10180 SAINT-LYÉ
Tél. : 03 25 76 24 62

Participation citoyenne

Une démarche efficace



Le dispositif de participation citoyenne mis en place à Saint-Lyé en juin 2018 s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance. Il permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement en complément de l'action de la gendarmerie nationale par une approche partenariale entre la population et les forces de sécurité de l'État.

Quels sont les objectifs ?

Le dispositif de participation citoyenne vise à :

- 👁️ Développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance ;
- 👁️ Favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population ;
- 👁️ Améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.



Quel est le rôle des citoyens ?

Les référents citoyens, permettent de mettre en place une chaîne de prévention, notamment en matière de cambriolage, et le cas échéant pour répondre à une autre problématique locale de la commune concernée (par exemple en cas d'inondation).

Ils communiquent, en temps réel, entre eux et avec la gendarmerie nationale sur un réseau dédié à la participation citoyenne en donnant des informations pertinentes, pouvant aider une victime potentielle. Les gendarmes déclenchent alors une vérification ou une intervention si besoin.

Ils relayent par exemple toute allée ou venue suspecte pouvant identifier des cambrioleurs, sans tomber bien entendu dans l'excès, sans jamais intervenir, et dans le respect strict de la liberté individuelle.

Ils se réunissent une fois par semestre, à l'initiative de la gendarmerie ou de la mairie pour échanger.

Si vous souhaitez plus d'information sur le dispositif ou si vous voulez connaître le citoyen référent de votre secteur, vous pouvez contacter Christophe Houziaux, agent du service de police municipale, à la mairie (03 25 76 24 62).



L'enfant au cœur de notre projet éducatif de territoire

La commune de Saint Lyé a choisi de s'inscrire dans une démarche de projet éducatif de territoire (PEDT) qui réunit les acteurs de la vie de l'enfant afin de mettre en place une cohérence éducative dans les différents temps qui la rythment.

Ce projet, qui a débuté en septembre 2022, réunit l'accueil de loisirs, le club ados, les écoles de Saint Lyé, la médiathèque ainsi que les parents d'élèves et se fait en lien avec les partenaires institutionnels (CAF, SDEVA, IEN).



Trois grands objectifs ont été ciblés pour les trois années à venir :

- 😊 Favoriser le bien-être de l'enfant au sein de ses différentes structures lors des différents temps d'accueil ;
- 😊 Développer les activités physiques et sportives ;
- 😊 Sensibiliser les enfants au développement durable.

Plusieurs actions ont été mises en place afin d'aller dans le sens de ces objectifs, en lien avec les différents partenaires :

- 😊 Le tri du papier,
- 😊 La poursuite du jardin pédagogique,
- 😊 Nettoyons la nature,
- 😊 La réglementation harmonisée entre les écoles et l'accueil de loisirs,
- 😊 Le développement des activités qui « bougent ».

Ces différentes activités sont approchées de manière ludique auprès des enfants.



COUP DE PROJECTEUR !

Plusieurs projets ont été mis en place depuis la rentrée de septembre 2022.

Concours d'éloquence :

en partenariat avec la ville de la Chapelle-Saint-Luc, l'accueil de loisirs a participé à un concours d'éloquence. Maxime HENRIOT, qui représentait notre centre, a terminé premier de ce concours !



De la cuisine à l'assiette :

quelques enfants de l'accueil de loisirs ont visité les locaux de la cuisine centrale d'Elite Restauration afin de mieux comprendre le cheminement des repas qu'ils consomment à la cantine. Ils ont interviewé le responsable de la cuisine et pu découvrir l'ensemble des bâtiments.



Nettoyons la nature :

au cours de leur balade du mercredi matin, les enfants de maternelle ont ramassé ce qu'ils trouvaient par terre afin de nettoyer la nature. Pincettes, gants et casquette sur la tête, ils ont fait le tour du stade avant de terminer par des jeux en extérieur.



La chasse aux œufs :

mercredi 5 avril, après avoir confectionné de jolis paniers, les enfants de 3 à 6 ans sont allés à la recherche des œufs que le lapin de Pâques avait cachés un peu partout... La récolte a été très fructueuse !



Jardin pédagogique :

le jardin initié l'an passé prend un peu d'ampleur cette année avec la confection de jardinières en palette de bois. Le grillage de l'allée entre la cour maternelle et celle du centre de loisirs s'est habillé de mille couleurs. Les bambins surveillent à chaque saison la pousse des fleurs, des légumes et des aromates.



NOUVEAUTÉS

A partir de mi-avril, les parents ont à nouveau pu entrer dans les locaux de l'accueil de loisirs, après deux ans de frustration.

C'est l'occasion pour chaque parent d'observer et de découvrir le lieu au sein duquel son enfant évolue. C'est aussi l'opportunité d'échanger avec l'équipe qui encadre les enfants afin de savoir si la journée s'est bien passée, de transmettre des informations et de retrouver une convivialité perdue depuis l'épisode du COVID. Des temps d'échanges sont réorganisés avec les familles, tels le mercredi 5 juillet où les parents étaient invités dès 17h30 à un temps de partage animé d'un diaporama et d'une exposition autour d'un pot de l'amitié.



Les Racontines

On y raconte des histoires et on y chante des comptines ! De la guitare, des marionnettes, un petit théâtre, des raconte-tapis en passant par les kamishibai, les Racontines permettent aux petits comme aux plus grands de découvrir ou de redécouvrir des comptines en lecture ou en chanson. Depuis le 1^{er} février, elles ont lieu tous les premiers mercredis du mois à l'étage de la médiathèque qui a vocation à devenir un espace culturel exclusivement réservé aux animations. Cet événement rassemble les enfants de l'accueil de loisirs ainsi que les familles qui fréquentent la médiathèque le mercredi matin. Un moment de détente à venir découvrir sans inscription le mercredi matin de 10h00 à 10h30 ou de 11h00 à 11h30. Rendez-vous le 6 septembre.



Inspiration nipponne garantie



Les fans de manga ont pu participer en avril dernier au prix Sayonne'Ara, un prix littéraire manga créé en 2012 dans l'Yonne. Aujourd'hui, plus de 75 établissements y participent. La médiathèque a rejoint l'aventure cette année en proposant aux jeunes lecteurs trois sélections : les Kodomo pour les enfants âgés de 8 à 10 ans, les Shonen, ainsi que les Shojo pour les ados. Le prix Sayonne'Ara est l'occasion de promouvoir la culture japonaise. Ainsi, les ados ont pu faire de l'origami et boire du bubble tea à l'occasion du Japan Day qui s'est déroulé à la médiathèque le 10 mai dernier pour marquer la clôture des votes. S'inspirant de la légende des milles grues, ils ont commencé une œuvre collective s'intitulant « Les 100 papillons de la médiathèque ». Désormais, tous les lecteurs peuvent y participer en réalisant un papillon en origami et en faisant un vœu !





Le vote des jeunes pousses

Durant l'année scolaire 2022-2023, les élèves de maternelle et élémentaire de l'école de Saint-Lyé ont pu découvrir à la médiathèque les albums sélectionnés par le jury des incorruptibles. Ils ont élu au mois de mai leur album préféré parmi les six retenus. Ce prix littéraire des jeunes lecteurs avait déjà été décerné l'an dernier par les classes de CM1 et de CM2. Cette année les classes de CP,



CE1 et CE2 ont également participé à ce projet littéraire et citoyen. Les enfants ont rempli leur carte d'électeur, sont passés par l'isoloir avant de se diriger vers l'urne puis de procéder au dépouillement. Une occasion de responsabiliser les élèves, et de contribuer à développer leur goût pour la lecture.

Jack et le haricot magique



La venue de la compagnie *Changer l'air* pour son spectacle *Jack le* 19 avril dernier a rassemblé 70 spectateurs dans la salle des fêtes. Les Lyotains, ainsi que les enfants de l'accueil de loisirs accompagnés de leurs animateurs ont pu apprécier une représentation mêlant théâtre, musique et dessins manipulés en direct. A la fin du spectacle, un échange avec les artistes a éclairé le public sur les choix d'une mise en scène astucieusement égrainée. Le spectacle a marqué la fin d'un projet autour de Jack et le haricot magique mené avec les enfants de l'accueil de loisirs. Lancé en amont depuis le mois de mars, ce projet a permis la découverte du célèbre conte avant de fabriquer une boîte à histoire. La plantation d'une graine de haricot à la médiathèque a clôturé ce projet.



Le mois de la petite enfance avec la compagnie du porte-voix

Pour le mois de la petite enfance, en partenariat avec la médiathèque départementale de l'Aube, la médiathèque de Saint-Lyé et le Relais Petite Enfance ont accueilli la compagnie du *Porte-Voix* pour un atelier à destination des enfants de moins de trois ans. L'événement a rassemblé une trentaine de personnes. Les enfants ont été captivés par une performance autour du chant, de la danse et de la musique sur le thème de la nature.



Partenariat enrichi avec Handi Quad et Mantenay



Un projet entre structures pluridisciplinaires a démarré durant les vacances scolaires de printemps. L'association Handi Quad solidarité de Payns s'était rapprochée en début d'année du service municipal enfance jeunesse, afin de solliciter le soutien d'un groupe de jeunes pour personnaliser la remorque qui sert à transporter leurs usagers lors de balades motorisées. Le service enfance jeunesse a contacté le foyer de vie du domaine de Mantenay de St Lyé qui accompagne des adultes handicapés afin d'élargir le partenariat. Un groupe d'enfants de l'accueil de loisirs s'est joint à certains résidents de l'atelier bois de Mantenay pour rechercher des éléments de décors, exécuter les modèles grandeur nature qui seront ensuite tracés sur des panneaux de bois, avant d'être fixés sur la remorque. Plusieurs séances seront nécessaires d'ici Noël pour avancer et finaliser ce projet de partage et de solidarité.

Des rencontres inter-centres ont également eu lieu au printemps et cet été : avec l'accueil de loisirs de Payns autour de jeux coopératifs ou encore le traditionnel Oval cup au stade d'Echenilly réunissant plus d'une vingtaine d'accueils de loisirs.



Des animations, encore et encore

90 enfants et 40 ados ont fréquenté les structures municipales durant les vacances de printemps. Un panel d'animations et de sorties étaient proposées aux différents publics.

Plus d'une centaine de jeunes ont à nouveau fréquenté assidûment l'accueil de loisirs et le club ados cet été en juillet et fin août :

- 👉 Des sorties au parc de l'Auxois à Utopia Land pour les enfants,
- 👉 A la grotte de Champretard (parcours sur rochers) et à Dienville (bouée tractée) pour les ados,
- 👉 Des jeux, des ateliers créatifs ou sportifs, des rencontres avec d'autres structures,
- 👉 Un séjour de voile à la base de la Picarde à Géraudot du 10 au 13/07 pour les CM et 6^e,
- 👉 Aux mêmes dates, les ados ont investi le camping de Géraudot pour partager des activités de plein air et nautique.

Olympiades, voile, grimprobanches, canoë, jeux, dessins, cirque, enquêtes, parc animalier... Les nombreux enfants qui ont profité des vacances d'été à l'accueil de loisirs en juillet et fin août préparent la rentrée avec tous ces bons souvenirs en tête.



1^{er} prix pour la classe de CM1



Bravo aux élèves de la classe de Mme Guillemain qui ont remporté le 1^{er} prix d'un concours sur le développement durable organisé par le Syndicat départemental d'élimination des déchets de l'Aube (SDEDA).



Explosion de joie à l'école de Saint-Lyé pour la classe de CM1 le 30 mai ! Aux côtés des enfants, Virginie Husson, directrice et Pascal Genet, maire-adjoint enfance jeunesse, ont accueilli avec fierté le président du syndicat, Pascal Landréat, accompagné de Danièle Boeglin, ancienne présidente et membre du jury, venus féliciter les enfants et leur chère maîtresse.



Sur la thématique de la 4^e édition de ce concours départemental à l'attention des CM1 et CM2 « la poubelle jaune raconte », le travail soigné de nos élèves a gagné : leur album illustré « Deuxièmes vies » s'intéressait au devenir des déchets. Agrémentée de découpages, collages de matières, dessins et coloriages, l'histoire conte les aventures de l'extraterrestre Buzz à la recherche d'une planète parfaite, la planète bleue. On lui explique la fonction d'une poubelle, le compostage, le gaspillage alimentaire, le centre de tri, l'incinérateur, une maison propre pour une planète plus saine...

En amont, deux animateurs de prévention et tri du SDEDA étaient intervenus dans la classe auprès de Mme Guillemain.

Grâce à ce challenge réussi, l'école a reçu un appareil photo avec son imprimante et des recharges, les élèves des lots individuels avec une lampe de poche le livre *Emeline et l'anti-gâchis*, des magnets, crayons et autres petits cadeaux.

Pour clôturer cette cérémonie très officielle, le SDEDA a eu la bonne idée d'offrir un goûter à tous. Félicitations pour cette belle organisation et cette démarche citoyenne et pédagogique que Canal 32 et l'est-éclair ont relayé.



Gros plan sur le club de tennis lyotain

Parmi nos nombreuses associations, le club de tennis se renouvelle sans cesse et sème des graines de champion(ne)s !



Savez-vous que l'U.S.S.L. section tennis, notre club lyotain, existe depuis 40 ans ? Pour fêter ce bel anniversaire, Adeline Delancret (ci-contre à gauche) a été sacrée championne de l'Aube 2023, en 4^e série.

Récemment arrivée dans le club lyotain en août 2022, cette jeune femme très sportive et motivée pratiquait le judo. « Elle est actuellement classée 30, mais va encore grimper dans le classement », assure Francis Munoz, président du club.

Il rappelle d'ailleurs qu'un autre membre du club lyotain, Florent Hallair, a été champion de l'Aube en 2019 et est actuellement classé 15/5 (15/4 la saison dernière).

Depuis la création de l'association sportive, ce sont les deux champions en individuel. Mais le club a été plusieurs fois champion par équipes Dames et Hommes.

Le Président est fier de toutes et tous et il a bien raison.



Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à contacter Francis Munoz : 03 25 76 51 91 – 06 68 89 65 77.



Les festivités des 13 et 14 juillet



Avez-vous une belle photo de la retraite aux flambeaux ?

Vous pouvez l'envoyer pour alimenter
la photothèque de la mairie
(à accueil@saint-lye.fr). Nous vous ferons
remplir un document autorisant la commune
à utiliser cette photo exclusivement sur les
supports de communication lyotains.



**La fête
des écoles**
Samedi 24 juin
Un cocktail de joie
et de bonne humeur
pour une fête très réussie.



Voie Basse, Champêtre, Riancey, une nouvelle ère

Plusieurs années d'études et des phases de travaux ont été nécessaires pour mener ce chantier d'ampleur sur les voiries et les réseaux. Les nombreux usagers quotidiens de la Voie Basse, de la rue de Champêtre et de la rue de Riancey peuvent désormais se déplacer en toute sécurité en voiture ou à pied.

Un grand plan de voiries en plusieurs phases

👉 15 novembre 2018, le conseil municipal précédent décide de réaliser des travaux sur ces voiries communales, sachant que la maîtrise d'œuvre a été confiée à la société C3I.

👉 2019 : études et montage des dossiers de consultation.

👉 2019 / 2020 : consultations, analyse et études des offres.

La procédure :

- Plusieurs consultations lancées au titre des marchés à procédure adaptée, sur le site de dématérialisation de la commune (Xmarchés).
- Les entreprises déposent leurs offres que la commission MAPA (marché à procédure adaptée) étudie, après analyse des offres par C3I.
- La MAPA propose au conseil municipal de retenir une offre, après avis favorable de la commission voirie.



Un budget global pluriannuel de 529 413,45 € ht

Conseil municipal du 29 septembre 2020

Attribution du marché de travaux de la rue Champêtre (voie Basse) à la société Eiffage pour un montant de 118 624,75 € ht.

Conseil municipal du 24 août 2021

Attribution du marché de travaux de voiries de la rue de Champêtre à la société Eiffage Route Nord Est pour un montant de 169 406,90 € HT.

Conseil municipal du 8 septembre 2022

Aménagement de la rue de Riancey, lot 1, dévoiement GC Telecom + fibre : attribution à la société SNCTP pour un montant de 16 470 € ht.

Lot 2 : voiries et réseaux eaux pluviales, attribution à la sté Colas Nord Est pour un montant de 224 911,80 € ht





NAISSANCES

MORIN Louane le 5 janvier 2023
 BELKACEM Djibril le 11 janvier 2023
 HEURTEFEU Gabin le 4 mai 2023
 COUSTILLET Gabriella le 11 mai 2023
 VENTURE Fleur le 27 mai 2023
 TASCIOGLU Dila le 4 juin 2023
 VANDAELE Ayden le 13 juin 2023
 CHARPENTIER Nathan le 17 juin 2023
 DIAZ DE ROY Sarah le 27 juillet 2023
 PELLERIN Léandro le 1^{er} août 2023
 PERNOT Alyx le 7 août 2023



DÉCÈS

LOUTOULI M'Hamed le 20 février 2023
 DA SILVA Manuel le 13 mars 2023
 MÉROSE Claude le 20 mars 2023
 BLANCHARD Robert le 6 avril 2023
 MANDON Béatrice le 14 juin 2023
 GISBERT Marc le 22 juillet 2023
 VINCENT Thérèse le 1^{er} août 2023



MARIAGES

TEIXEIRA Patrick et WOIEMBERGHE Emilie le 22 avril 2023
 DIELEMAN Rudy et CAILLETEAU Angélique le 6 mai 2023
 NUNINGER Romain et VIBERT-ROULET Estelle le 27 mai 2023
 BATISTA Sonny et AUBIN Emilie le 10 juin 2023
 SAINT-MAXENT Sylvain et LABILLE Elodie le 24 juin 2023
 LY Jérémy et RAPHANAUD Samantha le 01 juillet 2023
 BOSSU Jean-Luc et DURANDAL Corinne le 01 juillet 2023
 HANCZAR Loïc et BESANCON Marine le 13 juillet 2023
 MASSARD Jonathan et RODANGE Victoria le 12 août 2023



BAPTÊMES CIVILS

VIGEANNEL Romane le 20 mai 2023

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
(GRATUIT)

14h - 18h

VISITE LIBRE DE L'ÉGLISE - XI^E S. / XVI^E S.

18h30

CONCERT BUCOLIQUE Lézirondelles

Chansons à texte et tribulations musicales

PARVIS DE L'ÉGLISE (ou en intérieur selon météo)

Buvette

Lézirondelles

Ce jeune groupe aubois talentueux a choisi la voie/voix de la création musicale, teintée de poésie, d'humour et de bonne humeur.

Au travers de ses chansons à textes et autres tribulations musicales, ce trio (voire quatuor) de musiciens, chanteurs, compositeurs et arrangeurs fait honneur à la chanson française et à la création artistique.

Guitares, flûte et autres instruments accompagnent merveilleusement la jolie voix de Lucile et celles de ses compères pour un moment de douceur et d'harmonie musicale.

Il y a plus de saisons, Les Hirondelles, Le Soleil...

Un panel de textes originaux.

Lézirondelles parcourent les chemins musicaux de l'Aube et de l'Yonne, à suivre sur :

 [leZirondelles](https://www.facebook.com/leZirondelles)



ÉDITION ÉTÉ 2023



SAINT
Lyé

MAIRIE DE SAINT-LYÉ

4, avenue de la Gare

10180 SAINT-LYÉ

Tél. : 03 25 76 60 07

Fax : 03 25 76 59 89

mairie@saint-lye.fr